

Le sentier de Besmaux à Pavie



Visorando



Randonnée n°292084

Une randonnée proposée par Destination Gers (Comité Départemental du Tourisme)

Le sentier que vous allez emprunter reliait la bastide de Pavie au Hameau de Besmaux qui n'était qu'une modeste seigneurie jusqu'à ce que François de Monlezun, comme d'autres gascons, partit chercher fortune à Paris.

Durée :	3h40	Difficulté :	Facile
Distance :	11.29km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	156m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	152m		
Point haut :	220m	Commune :	Pavie (32550)
Point bas :	142m		

Description

(D/A) Départ devant l'école élémentaire publique Jean Jaurès, Chemin de Fleurian. Prendre en face de l'école le Chemin de Besmeaux jusqu'au carrefour.

(1) Prendre à droite et suivre le Chemin de la Hount de Long. S'engager dans l'impasse et poursuivre en face dans le chemin ombragé. Longer la haie, tourner à gauche et continuer en direction de l'antenne relais.

(2) Après la mare, suivre la haie et descendre à droite la route goudronnée puis au carrefour continuer tout droit.

(3) Peu avant le pont métallique, aller à gauche et longer le ruisseau du Sousson sur 1,5km. Remonter à gauche le long d'une haie pour arriver au bois de pins sylvestres sur la droite.

(4) Entrer à gauche dans le Bois des Coumettes et prendre à droite le chemin botanique. Après la montée d'un lacet, partir vers la droite pour atteindre l'aire de pique-nique. Continuer tout droit.

(5) Tourner à droite sur la route goudronnée puis immédiatement à gauche pour traverser un bosquet. Remonter à gauche par la route sur 100m et entrer à gauche dans le Bois du Pin. Suivre le chemin balisé qui va virer à gauche. À la sortie de ce bois, emprunter la route à gauche sur 80m.

(6) Entrer à droite dans le Bois de Besmaux, pour y emprunter son réseau d'allées. Après la palombière abandonnée, descendre à droite puis remonter pour arriver au centre équestre situé derrière le Château de Besmaux. Passer devant les écuries.

(7) Partir à droite sur la route pendant environ 1km jusqu'à "Bernard Jouan". Suivre le chemin à gauche et retrouver l'itinéraire emprunté à l'aller au niveau de l'antenne relais.

(2) Prendre à droite sur le même itinéraire qu'à l'aller jusqu'à l'école **(D/A)**.

Points de passages

D/A École élémentaire publique Jean Jaurès
N 43.606981° / E 0.591052° - alt. 146m - km 0

1 A droite en direction de l'antenne
N 43.606209° / E 0.590526° - alt. 153m - km 0.1

2 A droite vers la route goudronnée
N 43.600178° / E 0.575129° - alt. 198m - km 1.75

3 Pont métallique, à gauche le long du ruisseau
N 43.603459° / E 0.567153° - alt. 143m - km 2.51

4 A gauche vers le bois
N 43.594026° / E 0.559793° - alt. 146m - km 3.84

5 A droite à la route goudronnée
N 43.588432° / E 0.565157° - alt. 197m - km 4.99

6 Entrée à droite dans le Bois de Besmaux
N 43.58795° / E 0.571981° - alt. 190m - km 6.22

7 Centre équestre
N 43.591537° / E 0.568574° - alt. 207m - km 8.39

D/A École élémentaire publique Jean Jaurès
N 43.606973° / E 0.591047° - alt. 146m - km 11.29

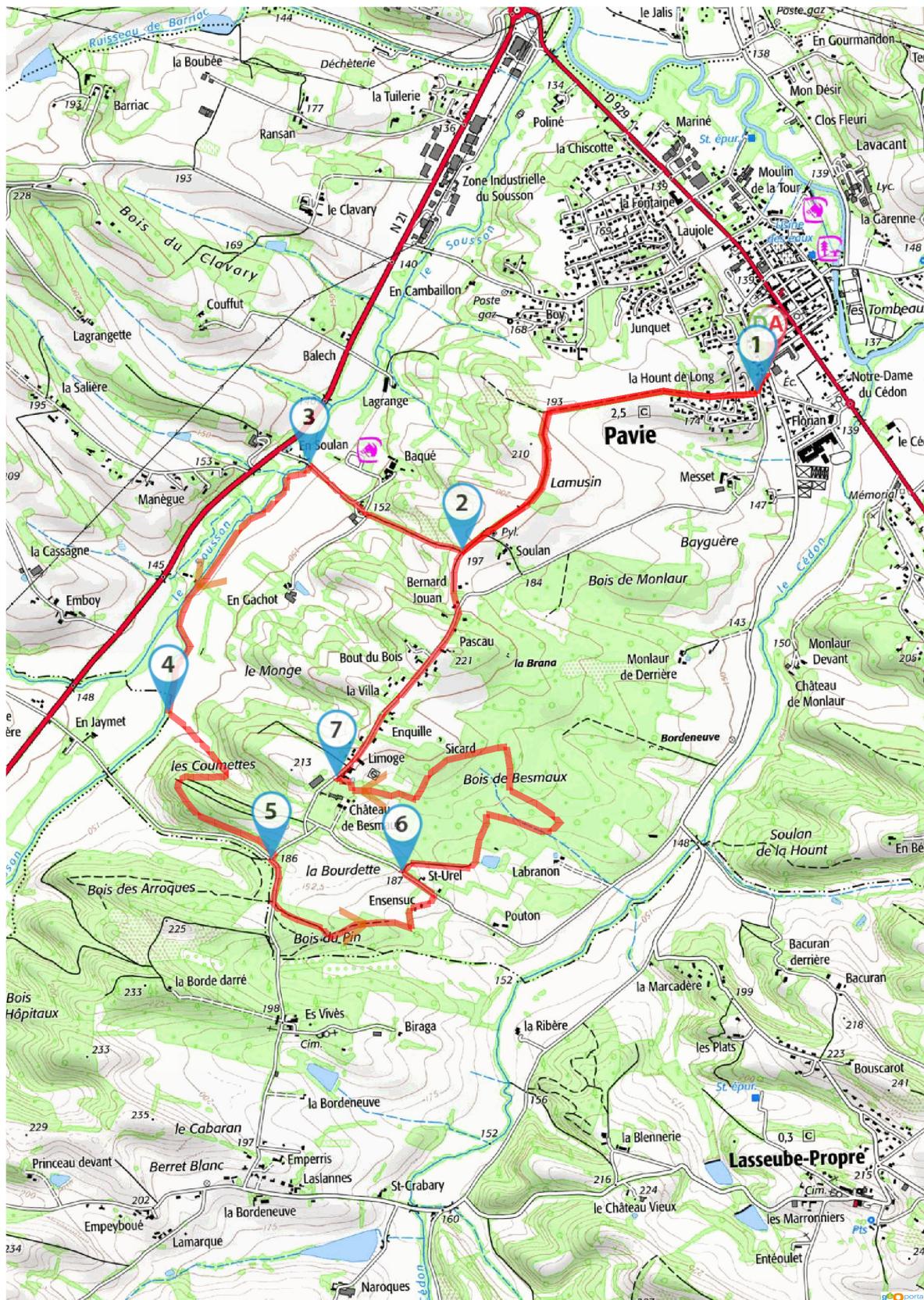
Informations pratiques

A proximité

Mousquetaire du roi, il fut pendant 39 ans, sous Louis XIV, gouverneur de la Bastille, s'enrichit considérablement et fut à l'origine du développement du domaine et du château. L'itinéraire vous conduira sur les berges du Sousson puis vous fera découvrir les forêts de ce domaine avec des essences d'arbres originales rapportées d'Amérique.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-sentier-de-besmaux/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2022 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

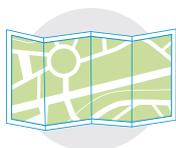
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.